



Suivi parcellaire régulier : Maladies, ravageurs

Vous êtes

- Exploitant viticole

Vous souhaitez

- Bénéficier d'un suivi parcellaire régulier
- Optimiser vos traitements en adoptant une stratégie appropriée à l'état sanitaire de votre parcelle
- Gagner du temps

Nous vous proposons

- Un suivi par îlot de votre exploitation comprenant 1 visite par semaine en saison (mi-avril à mi-août)
- Comptages maladies/ravageurs selon protocole BSV
- Compte-rendu transmis par mail chaque semaine
- Pendant la saison, 2 visites de 2 heures de quelques parcelles avec vous, à des moments clés

Notre expérience / Nos références

- Compétences techniques et réglementaires
- Travail en réseau à l'échelle du Bassin Bourgogne Beaujolais Jura et Savoie

LES +

- Analyse précise de l'état sanitaire d'une parcelle par un technicien expert
- Gain de temps
- Anticiper les risques sanitaires

Prix de la prestation

Forfait par parcelle et par an
(déplacement du technicien inclus)

= 650€ HT

Nous vous apportons

- Un suivi technique personnalisé à partir des observations de terrain et de l'objectif recherché
- Des informations qui s'appuient sur les réseaux d'observation, des essais/démonstrations, une veille réglementaire et documentaire
- Un relevé d'observations disponible suite à la visite



Adressez-vous à la Société de Viticulture du Jura :

Rachel Outhier

03 84 35 14 02

rachel.outhier@jura.chambagri.fr